

FEEBAT RENOVE DEVENIR RESPONSABLE TECHNIQUE EN RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

PRÉREQUIS

- > Être un professionnel du bâtiment en activité maîtrisant les fondamentaux techniques de la rénovation et de la réhabilitation de logements
- > Renseigner la fiche de pré requis (à retourner obligatoirement avant le début de la formation)

OBJECTIFS

- > Comprendre le fonctionnement énergétique d'un bâtiment dans le contexte du plan de rénovation énergétique de l'habitat (« PREH »)
- > Connaître les principales technologies clés, les différentes solutions d'amélioration de la performance énergétique d'un bâtiment, leurs interfaces
- > Dans le cadre d'une approche globale, savoir appréhender et expliquer le projet de rénovation énergétique, en interprétant une évaluation

PROGRAMME

Jour 1

Objectif pédagogique : comprendre le fonctionnement énergétique d'un bâtiment dans le contexte du plan de rénovation énergétique de l'habitat (PREH)

Méthodes et moyens pédagogiques : Quiz préparatoires sous forme de QCM, cas illustrés en vidéo, études de cas notamment sur les règles de calcul

Le contexte et les enjeux

- > Les enjeux énergie environnement de la filière bâtiment (3 x 20, plan de rénovation 500 000, facteur 4, etc.)
- > L'état du marché (les perspectives de travaux...)
- > Le contexte de PREH, les incitations financières
- > Les enjeux de l'éco conditionnalité

Le fonctionnement thermique du bâtiment

- > Les principales causes de déperditions thermiques d'un bâtiment
- > Rappel des principales grandeurs et unités de la thermique du bâtiment (r, u, up, uw, lambda, sw, classement aev)
- > Savoir identifier la performance des produits, procédés, technologies au travers des différents moyens de déclaration et de preuve, eu égard aux différentes caractéristiques de la thermique du bâtiment
- > Les phénomènes de circulation d'air dans le bâtiment
- > La problématique de migration de vapeur d'eau dans les parois

PUBLIC CONCERNÉ

- > Artisans et salariés du bâtiment
- > Négociants en matériaux

DURÉE

- > 3 Jours

COÛT

- > 660 € HT
- > 792 € TTC (20% TVA)

EFFECTIF

- > Minimum : 7 personnes
- > Maximum : 15 personnes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Présentiel : pédagogie active et expositive (études de cas, cas illustrés, échanges et jeux pédagogiques)
- > Supports de cours diffusés sur vidéo projecteur

LES

- > Formation animée par un formateur artisan qualifié FEEBAT ou CERTIBAT
- > Formation qui permet d'accéder au label RGE: permettre au responsable technique de l'entreprise d'acquiescer les compétences en efficacité énergétique exigées par l'avenant numéro 1 relatif à la Charte d'engagement définissant les conditions d'obtention de la mention RGE « Reconnu Garant de l'Environnement »

PROGRAMME (suite)**Le contexte réglementaire**

- > Réglementation thermique dans l'existant (éléments par éléments)
- > Cadre spécifique aux extensions et surélévations
- > Le cadre du DPE (tel que défini par la réglementation en vigueur)

Identifier et prévenir les principaux risques

- > Les principaux risques associés aux travaux d'amélioration de la performance énergétique du bâtiment : condensation (humidité, moisissures...), défaut de ventilation (mauvaise qualité de l'air...)
- > Connaître leurs origines et savoir les prévenir : enjeux et importance de l'autocontrôle

Jour 2

Objectif pédagogique : connaître les principales technologies clés, les différentes solutions d'amélioration de la performance énergétique d'un bâtiment, leurs interfaces.

Méthodes et moyens pédagogiques : Quiz préparatoires sous forme de QCM, cas illustrés en vidéo, études de cas

Pour chaque technologie abordée, les objectifs pédagogiques seront les suivants :

- > Connaître les principales technologies concernées et identifier les ordres de grandeurs des performances de ces produits et procédés
- > Rappeler les points singuliers incontournables au regard de la performance énergétique au sein d'un même corps d'état
- > Identifier les interfaces possibles entre les travaux menés par les corps d'état sur cette technologie et les risques de dégradation associés

Technologies abordées

- > Les parois opaques: isolation de la toiture, des murs, des planchers (ITE, ITI)
- > Les parois vitrées et menuiseries
- > La ventilation et qualité de l'air : ventilation naturelle, VMC simple flux, VMC double flux
- > Systèmes de chauffage et d'ECS (dont EnR), éclairage, régulation

Jour 3

Objectif pédagogique : savoir appréhender et expliquer le projet de rénovation énergétique, en interprétant une évaluation

Méthodes et moyens pédagogiques : Quiz préparatoires sous forme de QCM, mise en situation pratique : groupes de travail en ateliers, simulation informatique sur logiciel, restitution et bilan.

Les intérêts d'une évaluation thermique

- > Présentation du principe de l'évaluation énergétique et justification de la plus-value apportée (appui technique de simulation de travaux, vérification de la cohérence de travaux proposés)

L'interprétation de l'évaluation énergétique et les éléments de sensibilité

- > Présentation d'une évaluation énergétique via un outil logiciel
- > Indication des points de vigilance à respecter pour faire une évaluation thermique juste (informations essentielles à saisir, conséquences des erreurs de saisie sur le résultat...)

PUBLIC CONCERNÉ

- > Artisans et salariés du bâtiment
- > Négociants en matériaux

DURÉE

- > 3 Jours

COÛT

- > 660 € HT
- > 792 € TTC (20% TVA)

EFFECTIF

- > Minimum : 7 personnes
- > Maximum : 15 personnes

**MODALITÉS
PÉDAGOGIQUES**

- > Présentiel : pédagogie active et expositive (études de cas, cas illustrés, échanges et jeux pédagogiques)
- > Supports de cours diffusés sur vidéo projecteur

LES

- > Formation animée par un formateur artisan qualifié FEEBAT ou CERTIBAT
- > Formation qui permet d'accéder au label RGE: permettre au responsable technique de l'entreprise d'acquérir les compétences en efficacité énergétique exigées par l'avenant numéro 1 relatif à la Charte d'engagement définissant les conditions d'obtention de la mention RGE « Reconnu Garant de l'Environnement »

**ÉNERGIE ET
ENVIRONNEMENT****PROGRAMME (suite)****Les scénarios de rénovation et les bouquets de travaux efficaces énergétiquement**

- > Les combinaisons nécessaires de travaux pour améliorer la performance énergétique, en fonction des contraintes et des besoins du client: confort et usage, aides financières et budget, bâti et équipements existants (état énergétique du logement existants), optimiser et ordonner de façon pertinente les combinaisons de travaux
- > L'impact énergétique des travaux proposés sur la performance globale du bâtiment (illustration à l'aide d'un logiciel)
- > Les incompatibilités entre les systèmes composant un bouquet de travaux

Le bouquet de travaux retenu à son interlocuteur et l'accompagnement pour pérenniser la performance et assurer le bon usage

- > Mise en avant des argumentaires économiques, techniques et énergétiques (incitations financières...)
- > Apport sur les points clés en termes de maintenance préventive liée aux travaux et/ou aux équipements : contrats de maintenance, conseils d'utilisation des équipements, recommandations d'usage et d'entretien conseils pratiques

ÉVALUATION ET VALIDATION

- > Test final à l'issue de la formation sous la forme d'un QCM de validation des acquis
- > Une attestation de réussite est délivrée à l'issue de la formation sous réserve d'avoir obtenu au QCM 24 bonnes réponses sur 30

PUBLIC CONCERNÉ

- > Artisans et salariés du bâtiment
- > Négociants en matériaux

DURÉE

- > 3 Jours

COÛT

- > 660 € HT
- > 792 € TTC (20% TVA)

EFFECTIF

- > Minimum : 7 personnes
- > Maximum : 15 personnes

**MODALITÉS
PÉDAGOGIQUES**

- > Présentiel : pédagogie active et expositive (études de cas, cas illustrés, échanges et jeux pédagogiques)
- > Supports de cours diffusés sur vidéo projecteur

LES

- > Formation animée par un formateur artisan qualifié FEEBAT ou CERTIBAT
- > Formation qui permet d'accéder au label RGE: permettre au responsable technique de l'entreprise d'acquérir les compétences en efficacité énergétique exigées par l'avenant numéro 1 relatif à la Charte d'engagement définissant les conditions d'obtention de la mention RGE « Reconnu Garant de l'Environnement »